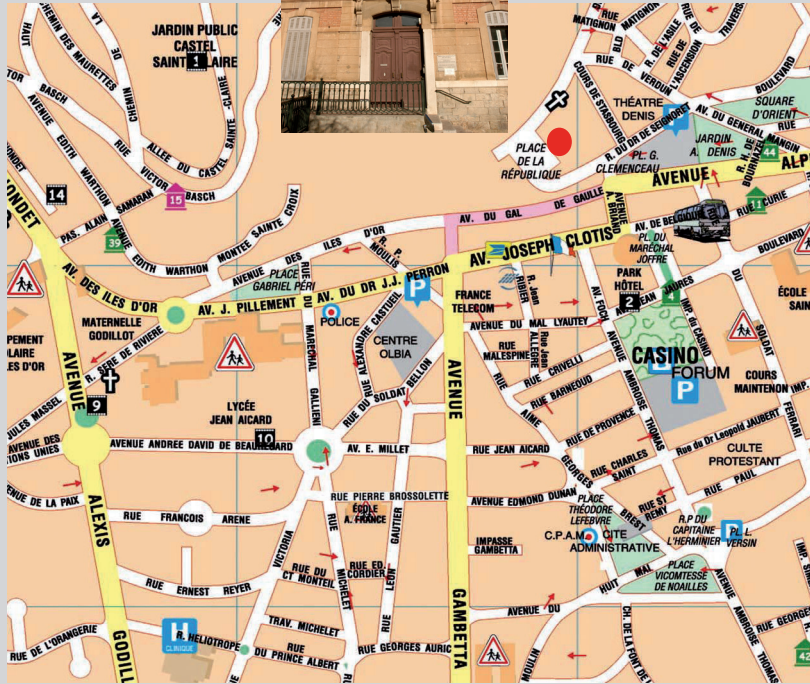




P.A.D
(ancien Tribunal d'Instance)



● Point d'Accès au Droit, Place république,
Tél. : 04 94 01 84 04

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
www.hyeres.fr - pad.hyeres@mairie-hyeres.com

Liberté - Égalité - Fraternité



P.A.D
Point d'Accès
au Droit



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

Le Point d'Accès au Droit est un lieu d'accueil **gratuit et permanent** permettant d'apporter une information de proximité (droits et devoirs) aux personnes confrontées à un problème juridique ou administratif.

Des consultations juridiques gratuites (sur rendez-vous)

Avocats : conseil juridique dans tous les domaines *sur rendez-vous*

Huissiers : voies d'exécution, recherche de solution entre débiteurs et créanciers. *le 1^{er} lundi matin de chaque mois (sur rendez-vous)*

Des modes alternatifs de règlement des conflits (sur rendez-vous)

Conciliateur de justice : règlement amiable des conflits *les 1^{er}, 3^e et 5^e mercredis matin de chaque mois et tous les jeudis après-midi*

Délégué du Défenseur des droits : règlement de conflit entre un particulier et une administration, lutte contre la discrimination et défense des droits des enfants *les 2^e et 4^e lundis de chaque mois*

Une justice de proximité

Délégué du Procureur : rappels à la loi, mesures alternatives aux poursuites pénales *le mercredi, le jeudi et le vendredi*. Sur convocation uniquement



Des permanences d'associations spécialisées

• **A.A.V.I.V** (Aide Aux Victimes d'Infractions pénales du Var) : soutien psychologique, information sur les démarches et procédures pénales, aide à l'établissement de dossiers, informations et conseils aux victimes *2^e et 4^e jeudis du mois sur rendez-vous*.

• **A.D.I.L** (Association Départementale pour l'Information sur le Logement) : conseils sur toutes les questions relatives à l'habitat, dans ses aspects juridiques, financiers et fiscaux. *Les 4 premiers jeudis après-midi de chaque mois, sur rendez-vous*.

• **A.D.S.E.A.V** (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Var) : médiation familiale - *1^{er} vendredi matin du mois sur rendez-vous*

• **C.I.D.F.F** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : information sur le droit de la famille, droit des femmes, droit du travail, l'égalité des chances, lutte contre la discrimination - *Tous les mardis matin sur rendez-vous*.

• **R.C.V.M** (Relais Culturel Var Méditerranée) : aide aux démarches administratives, conseils juridique, droit des étrangers et droits sociaux - *Tous les mards et jeudis matin sur rendez-vous*.

Services judiciaires et services d'Etat :

• **DDPJP** (Protection Judiciaire de la Jeunesse) : information sur les droits des mineurs, prise en charge et accompagnement éducatif

• **La Banque de France** : surendettement des particuliers - *Le mardi sans rendez-vous*

• **SPIP** (Service pénitentiaire d'insertion et de probation)

Horaires :

* du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h